

N° 85-002-X au catalogue
ISSN 1205-8882

Juristat

Les ressources policières au Canada, 2016

par Jacob Greenland et Sarah Alam
Centre canadien de la statistique juridique

Date de diffusion : le 29 mars 2017



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- ^p provisoire
- ^r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- ^E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2017

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Les ressources policières au Canada, 2016 : faits saillants

- Le 15 mai 2016, il y avait 68 773 policiers au Canada, ce qui se traduit par un taux de 190 policiers pour 100 000 habitants. Le taux de policiers a diminué pour une cinquième année consécutive en 2016, en baisse de 1 % par rapport à l'année précédente.
- Les 28 422 employés civils que comptaient les services de police au Canada le 15 mai 2016 représentaient 29 % de l'effectif policier total. Le taux d'employés civils par rapport à l'ensemble des employés des services de police continue d'augmenter progressivement depuis les années 1960. Cette croissance a principalement été observée dans la catégorie des gestionnaires et des professionnels, qui englobe les gestionnaires, les administrateurs, les analystes de système, les analystes en informatique, les scientifiques et d'autres employés civils qualifiés.
- Le 15 mai 2016, les femmes représentaient plus de 21 % de tous les policiers assermentés. La représentation des femmes dans les grades supérieurs a continué de croître au sein des services de police. Les femmes représentaient 13 % des officiers supérieurs en 2016 — la proportion la plus élevée jamais observée — comparativement à 6 % en 2006 et à moins de 1 % en 1986.
- La proportion de policiers âgés de 40 ans et plus a augmenté, passant de 50 % en 2012 à 55 % en 2016.
- En 2015-2016, 2 630 policiers ont été embauchés par les services de police au Canada. La majorité (86 %) de ces policiers étaient des recrues diplômées, ce qui représente une augmentation par rapport à la proportion de 80 % enregistrée l'année précédente.
- Les services de police ont déclaré que 2 652 policiers ont quitté leur service en 2015-2016; 69 % d'entre eux ont pris leur retraite, tandis que la proportion restante de policiers (31 %) sont partis pour d'autres motifs, comme un emploi dans un autre service, un changement de carrière ou d'autres raisons. En 2015-2016, 10 % des policiers au Canada étaient admissibles à la retraite mais ne l'ont pas prise.
- En 2015-2016, les dépenses de fonctionnement de fin d'exercice des services de police au Canada se sont élevées à 14,2 milliards de dollars en dollars courants. Après ajustement pour tenir compte de l'inflation, les dépenses totales de fonctionnement se sont accrues de 1 % par rapport à l'année précédente. Les dépenses des services de police ont augmenté chaque année de 1997-1998 à 2010-2011, mais elles ont varié de moins de 1 % depuis, à l'exception d'une hausse un peu plus grande en 2012-2013 et en 2015-2016.
- Après ajustement pour tenir compte de la population et de l'inflation, le coût de fonctionnement des services de police s'est élevé à 313 \$ par habitant en 2015-2016, soit un coût presque identique à celui de 312 \$ par habitant observé en 2014-2015.

Les ressources policières au Canada, 2016

par Jacob Greenland et Sarah Alam

L'évolution de la société, de l'économie et de la technologie crée de nouveaux défis pour les services de police, dont les responsabilités évoluent au chapitre de la prévention du crime, de l'application de la loi, de l'aide au public et du maintien de l'ordre public.

Dans le contexte des changements sociétaux et technologiques, les paramètres économiques des services de police et de la sécurité des collectivités sont au cœur des discussions et mettent l'accent sur le rapport coût-efficacité et l'efficacité des pratiques policières, de la formation et des études (Griffiths et autres, 2006). Certains soutiennent qu'il ne suffit plus de comparer simplement le taux de criminalité avec les dépenses des services de police ou le nombre de policiers pour évaluer l'efficacité des services de police, car les responsabilités de la police se sont élargies et ne se limitent plus à la lutte contre la criminalité traditionnelle. Ces responsabilités touchent, par exemple, aux enquêtes complexes et coûteuses sur la cybercriminalité, aux appels de service non liés à des infractions criminelles, aux personnes disparues et à la sécurité routière. Certaines études évaluent que jusqu'à 80 % des appels de service ne sont pas liés à des infractions criminelles et que des initiatives comme la police communautaire et proactive, ainsi que les tâches administratives, peuvent occuper environ la moitié du temps d'un policier (Association canadienne des chefs de police, 2015; Service de police régional de Waterloo, 2011).

Le Centre canadien de la statistique juridique examine des moyens de recueillir de nouvelles données auprès des services de police afin de mieux comprendre la complexité de la criminalité, les réponses aux appels de service, les facteurs de coût et l'évolution des structures de ressources humaines au sein des services de police, et ainsi de mieux éclairer les discussions au sujet des paramètres économiques des services de police et de la sécurité des collectivités. Le présent article de *Juristat* contient les données les plus récentes tirées de l'Enquête sur l'administration policière. Ces données comprennent le nombre de policiers et d'employés civils, ainsi que des données financières et démographiques à l'échelle nationale, provinciale, territoriale et municipale. Dans certaines sections, les données sont présentées selon les divers types de services de police.

Le taux de policiers diminue légèrement par rapport à 2015

Le 15 mai 2016, il y avait 68 773 policiers au Canada, ce qui se traduit par un taux de 190 policiers pour 100 000 habitants¹ — le taux le plus faible depuis 2005 (graphique 1). Le taux de policiers a diminué pour une cinquième² année consécutive, en baisse de 1 % par rapport à l'année précédente³ (tableau 1).

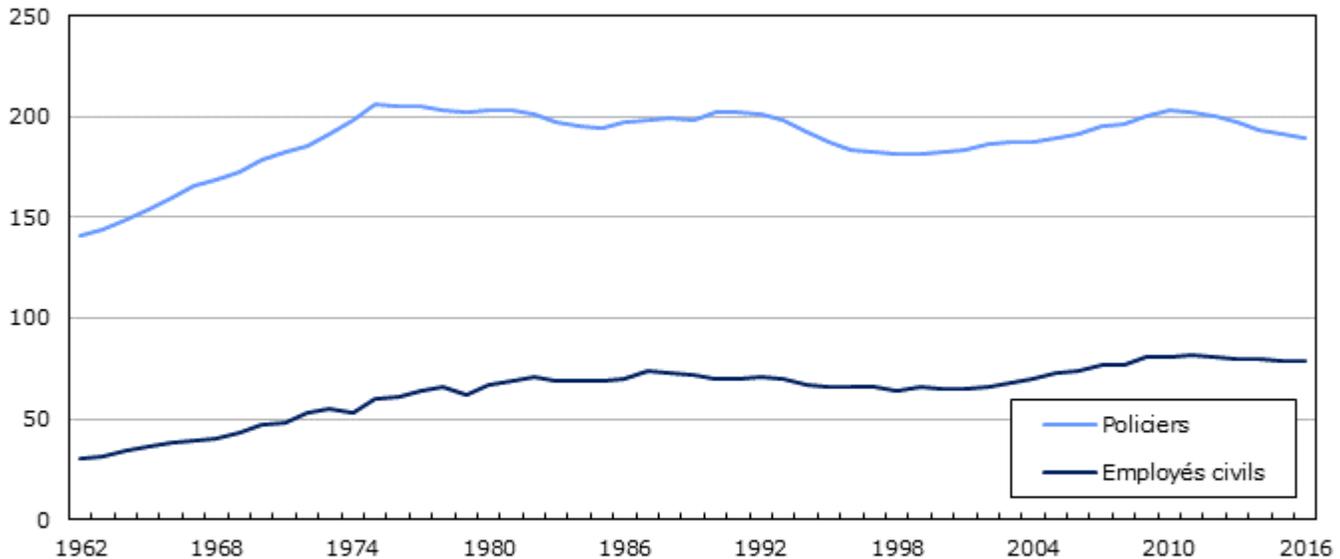
Parmi les provinces canadiennes, le taux de policiers variait entre 153 policiers pour 100 000 habitants à l'Île-du-Prince-Édouard et 200 policiers pour 100 000 habitants en Saskatchewan (graphique 2). En 2016, le taux de policiers pour les provinces et les territoires — qui exclut le personnel du Quartier général et de la Division Dépôt de la Gendarmerie royale du Canada (École de la GRC) — s'établissait à 187 policiers pour 100 000 habitants. Les taux de policiers à Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick, en Alberta et en Colombie-Britannique étaient inférieurs au taux observé pour les provinces et les territoires (tableau 2).

En 2016, 50 services de police municipaux autonomes desservaient une population de plus de 100 000 habitants au Canada. De ces services, 17 ont connu une augmentation de leur taux de policiers, 24 ont connu un recul et 9 n'ont déclaré aucun changement important de 2015 à 2016. Les augmentations les plus marquées du taux de policiers ont été observées dans les municipalités de Coquitlam, en Colombie-Britannique (+15 %), de Surrey, en Colombie-Britannique (+13 %) et de Terrebonne, au Québec (+9 %). Parmi les 50 services municipaux en question, la municipalité de Delta, en Colombie-Britannique, a affiché la diminution la plus prononcée du taux de policiers, qui a baissé de 13 % et s'est établi à 143 pour 100 000 habitants (tableau 3).

Parmi ces 50 services municipaux, les taux de policiers les plus élevés ont été enregistrés par Victoria, en Colombie-Britannique (236 pour 100 000 habitants), Montréal, au Québec (229) et Halifax, en Nouvelle-Écosse (219). Pour une deuxième année consécutive, les taux de policiers les plus faibles ont été observés dans la municipalité de Richmond, en Colombie-Britannique (97 policiers pour 100 000 habitants), ainsi qu'à Richelieu–Saint-Laurent (105) et à Lévis (106), situées toutes les deux au Québec.

Graphique 1 Nombre de policiers et d'employés civils pour 100 000 habitants, Canada, 1962 à 2016

Employés pour
100 000 habitants

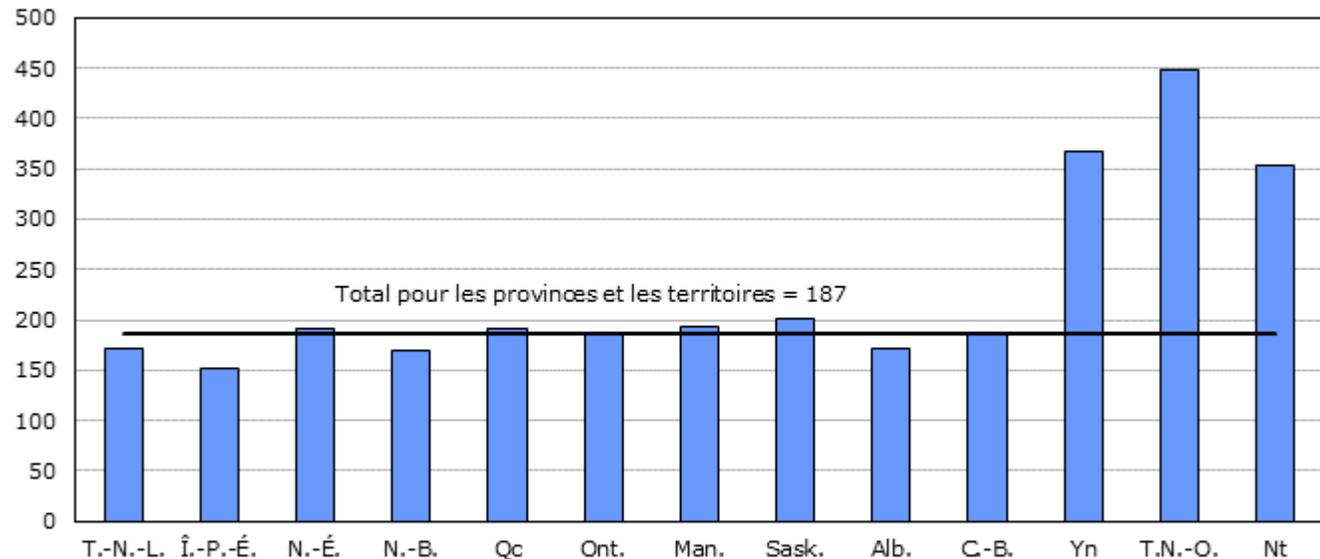


Note : Les policiers représentent le nombre réel de policiers assermentés permanents de tous les grades (ou leurs équivalents temps plein). Les employés civils comprennent tous les employés civils permanents qui font partie de la masse salariale des services de police et qui occupent des postes tels que ceux de commis, de répartiteur, de gestionnaire, de cadet, d'agent spécial, d'agent de sécurité, de brigadier scolaire et d'agent chargé de l'application des règlements municipaux. Les chiffres de population sont fondés sur des estimations au 1^{er} juillet 2016 fournies par la Division de la démographie de Statistique Canada. D'autres données sont offertes dans CANSIM (tableau 254-0002).

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière.

Graphique 2 Taux de policiers, selon la province ou le territoire, 2016

Policiers pour
100 000 habitants



Note : Le total pour les provinces et les territoires exclut le personnel du Quartier général et de la Division Dépôt de la Gendarmerie royale du Canada (École de la GRC). Les chiffres de population sont fondés sur des estimations au 1^{er} juillet 2016 fournies par la Division de la démographie de Statistique Canada. D'autres données sont offertes dans CANSIM (tableau 254-0002).

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière.

Encadré 1

Types de services de police au Canada

Au Canada, les services de police sont administrés à trois niveaux : les services municipaux, les services provinciaux et les services fédéraux. En 2016, à l'échelle municipale, il y avait 144 services de police autonomes et 36 services auto-administrés des Premières Nations. Les services auto-administrés des Premières Nations sont créés en vertu d'ententes entre le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que les collectivités qui veulent administrer leur propre service de police, et ils font l'objet d'une entente de partage des coûts entre le gouvernement fédéral (52 %) et les gouvernements provinciaux et territoriaux (48 %) (Kiedrowski, Petrunik et Ruddell, 2016). Il incombe aux collectivités d'administrer le service de police par l'entremise d'une commission de police, d'un conseil de bande ou d'une autre autorité (Lithopoulos et Ruddell, 2013).

La Force constabulaire royale de Terre-Neuve assure les services de police à St. John's, à Corner Brook et dans l'ouest du Labrador. La Gendarmerie royale du Canada (GRC) assure les services de police provinciaux, municipaux et des Premières Nations dans le reste de la province, en plus d'exercer son rôle de police fédérale.

Les deux autres services provinciaux — la Police provinciale de l'Ontario et la Sûreté du Québec — sont responsables de desservir dans leurs provinces respectives les collectivités sans forces policières municipales autonomes. Ils sont aussi responsables des routes provinciales ainsi que d'autres secteurs de compétence provinciaux. Dans les provinces ne comptant pas de services provinciaux, les services policiers sont assurés par la GRC.

La GRC est aussi responsable de tous les services fédéraux de nature policière, comme les crimes graves, le crime organisé et les crimes de nature financière, ainsi que les services de police spécialisés, comme le Programme canadien des armes à feu et le Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants.

La proportion de gestionnaires et de professionnels au sein des services de police continue à augmenter

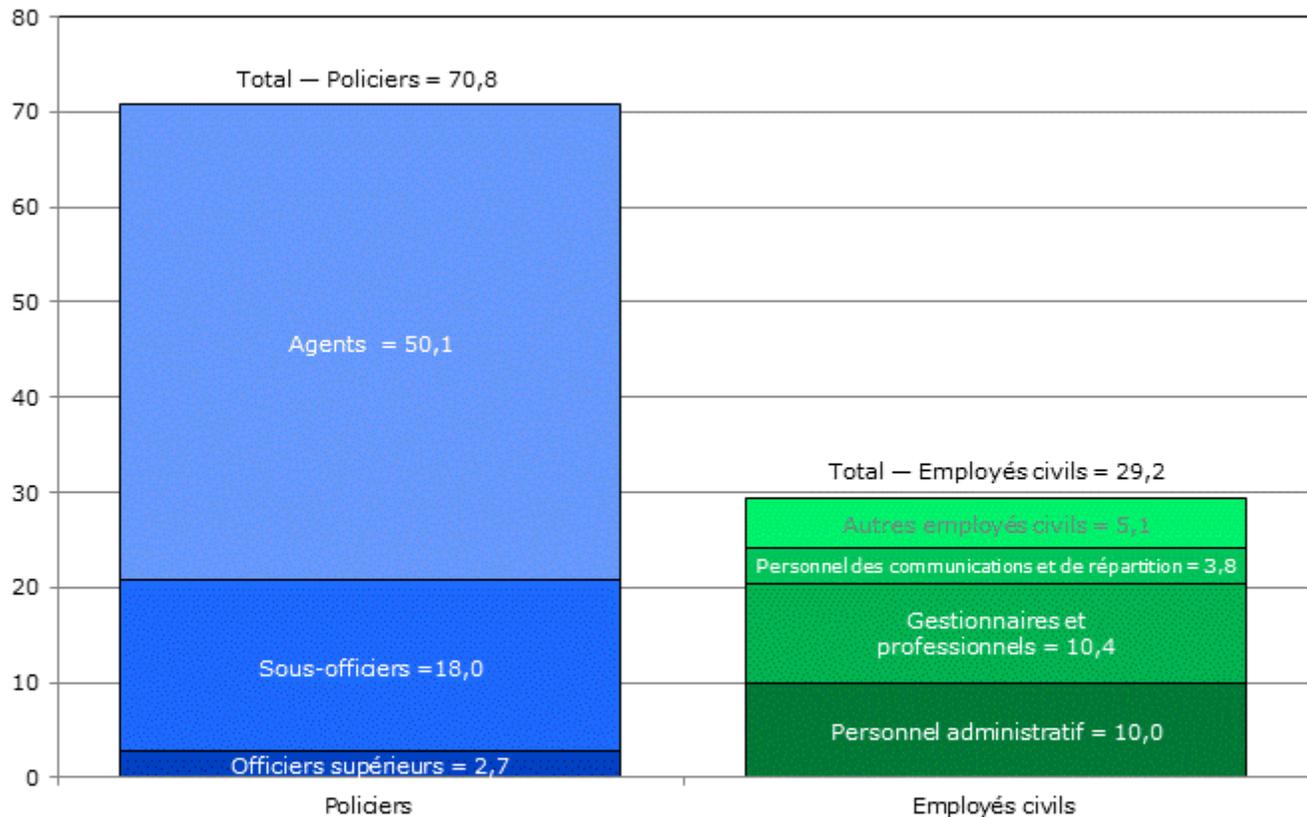
Les services de police sont de plus en plus composés d'employés civils tels que des commis, du personnel des communications ainsi que des gestionnaires et des professionnels. Cette augmentation du nombre d'employés civils est attribuable au transfert de tâches à des employés civils, c'est-à-dire « l'affectation à des employés non assermentés de travail policier qui ne nécessite pas l'autorité, la formation spéciale ou la crédibilité d'un policier assermenté » (Griffiths et autres, 2006). Certains prétendent que la redistribution de tâches à des employés civils peut accroître l'efficacité et l'efficacité économique (Griffiths et autres, 2014). Parallèlement, d'autres soutiennent que le transfert de tâches à des employés civils doit tenir compte des tâches devant être effectuées par des policiers assermentés et faire en sorte que le service de police et le milieu de travail profitent de l'intégration d'employés civils (Morrell, 2014; Peak, 2010).

Le 15 mai 2016, les services de police comptaient 28 422 employés civils, soit 51 de plus que l'année précédente. Le nombre d'employés civils par rapport à l'ensemble des employés des services de police augmente progressivement depuis le début de la collecte de ces données en 1962. Cette année-là, le personnel civil représentait 18 % de tout le personnel des services de police, comparativement à 29 % en 2016 (graphique 3). Le personnel civil peut être réparti dans les catégories suivantes : personnel administratif, gestionnaires et professionnels, personnel de répartition et des communications, et autre personnel civil, qui comprend les agents de sécurité, les cadets, les agents spéciaux et les brigadiers scolaires. Parmi ces quatre catégories, la croissance a surtout été observée dans la catégorie des gestionnaires et des professionnels, qui représentait 10 % de tout le personnel des services de police en 2016, comparativement à 4 % en 1996 (graphique 4). La catégorie des gestionnaires et des professionnels englobe les gestionnaires, les administrateurs, les analystes de système, les analystes en informatique, les scientifiques, et d'autres employés civils qualifiés.

En 2016, 35 % des employés de la GRC étaient des civils, ce qui représente la plus grande proportion parmi les divers types de services de police. Les civils représentaient également une large proportion du personnel des grands et des petits services de police municipaux (28 % et 29 %, respectivement). Un peu moins du quart (23 %) du personnel de chacun des trois services de police provinciaux était des civils. Les services de police des Premières Nations⁴ comptaient 21 % d'employés civils.

Graphique 3 Composition des services de police, selon le grade ou la catégorie, Canada, 2016

pourcentage d'employés

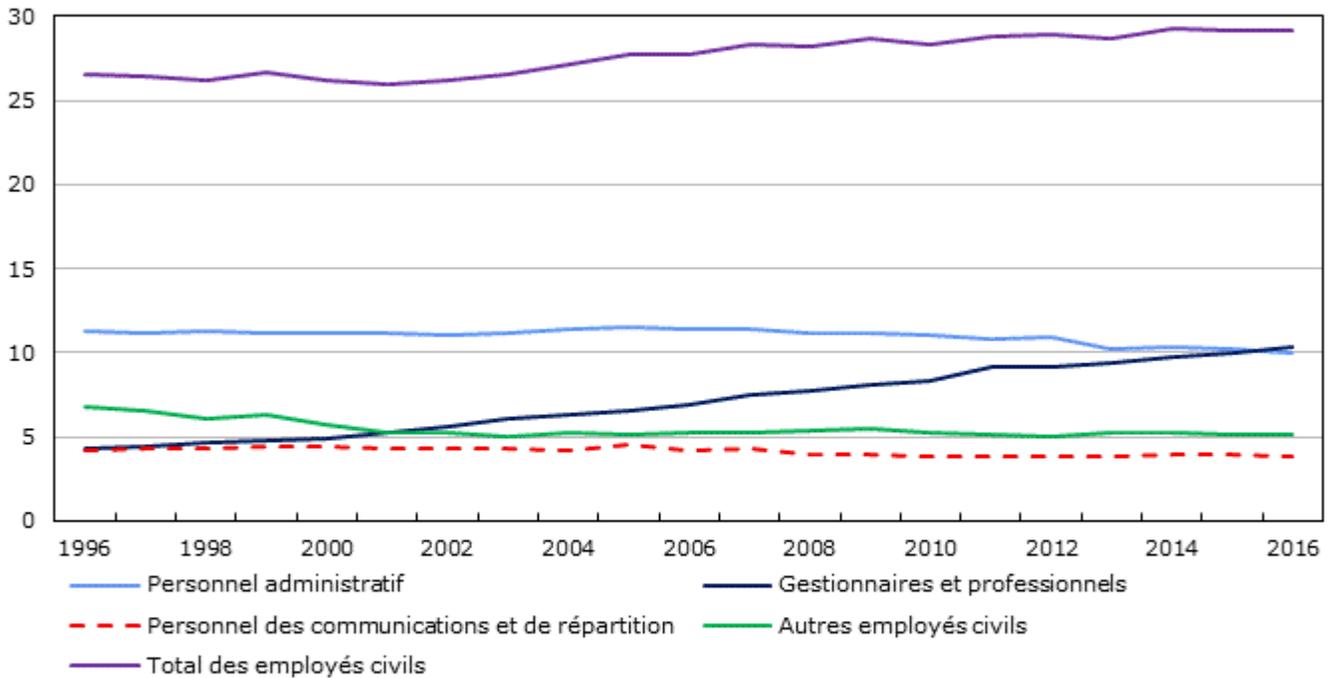


Note : Les policiers représentent le nombre réel de policiers assermentés permanents de tous les grades (ou leurs équivalents temps plein). Les employés civils comprennent tous les employés civils permanents qui font partie de la masse salariale des services de police. Le personnel administratif englobe tous les employés civils qui effectuent des tâches de soutien administratif, de secrétariat ou de réception. Les gestionnaires et professionnels englobent les gestionnaires, les administrateurs, les analystes de systèmes et les analystes en informatique, les scientifiques et d'autres employés civils qualifiés. Le personnel des communications et de répartition englobe tous les employés civils occupant des postes de répartiteur, de standardiste, d'évaluateur d'appels et de receveur de plaintes. Les autres employés civils comprennent les agents de sécurité, les cadets, les agents spéciaux et les brigadiers scolaires. Les chiffres peuvent ne pas correspondre aux totaux en raison de l'arrondissement.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière.

Graphique 4 Employés civils en proportion de l'effectif total, selon la catégorie, Canada, 1996 à 2016

pourcentage de l'effectif total



Note : Le personnel administratif englobe tous les employés civils qui effectuent des tâches de soutien administratif, de secrétariat ou de réception. Les gestionnaires et professionnels englobent les gestionnaires, les administrateurs, les analystes de systèmes et les analystes en informatique, les scientifiques et d'autres employés civils qualifiés. Le personnel des communications et de répartition englobe tous les employés civils occupant des postes de répartiteur, de standardiste, d'évaluateur d'appels et de receveur de plaintes. Les autres employés civils comprennent les agents de sécurité, les cadets, les agents spéciaux et les brigadiers scolaires. Les chiffres peuvent ne pas correspondre aux totaux en raison de l'arrondissement.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière.

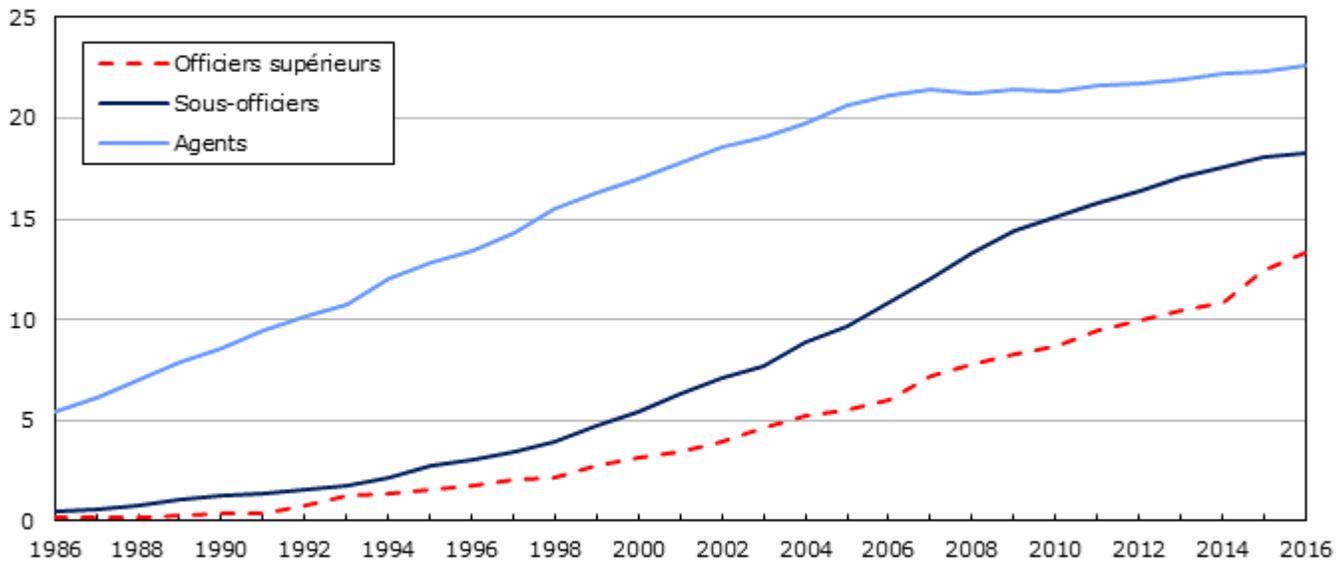
La proportion de policières continue d'augmenter

Le 15 mai 2016, il y avait 14 545 policières, lesquelles représentaient plus de 21 % de tous les policiers assermentés, comparativement à un peu moins de 4 % en 1986. Depuis que des données ont commencé à être recueillies en 1986, la proportion de policières assermentées augmente chaque année (graphique 5).

Même si les femmes représentent une plus faible proportion des officiers supérieurs et des sous-officiers que des agents de police, elles sont de plus en plus présentes dans les rangs supérieurs. En 2016, 13 % des officiers supérieurs étaient des femmes, comparativement à 6 % en 2006 et à moins de 1 % en 1986. Parmi les sous-officiers en 2016, 18 % étaient des femmes, comparativement à 11 % en 2006 et à moins de 1 % en 1986.

Graphique 5 Policières en pourcentage du nombre total de policiers, selon le grade, Canada, 1986 à 2016

pourcentage



Note : Les sous-officiers comprennent les personnes dont le grade se situe entre celui d'agent et de lieutenant, comme les sergents d'état-major, les sergents, les sergents-détectives, les caporaux et les personnes ayant un grade équivalent. Les officiers supérieurs comprennent les personnes qui ont obtenu le statut d'agent supérieur, habituellement le grade de lieutenant ou un grade supérieur, comme les chefs, les chefs adjoints, les surintendants d'état-major, les surintendants, les inspecteurs d'état-major, les inspecteurs, les lieutenants et les autres personnes ayant un grade équivalent. D'autres données sont offertes dans CANSIM (tableau 254-0005).

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière.

La proportion globale de policiers âgés de 40 ans et plus augmente

En 2012, dans le cadre de l'Enquête sur l'administration policière, des renseignements supplémentaires sur les caractéristiques sociodémographiques des policiers ont commencé à être recueillis aux fins de la planification des ressources humaines. Selon ces données supplémentaires, les policiers âgés de 40 à 44 ans continuent à former la plus grande proportion de policiers assermentés de toutes les tranches d'âge de cinq ans, représentant chaque année de 19 % à 20 % des policiers depuis 2012 (graphique 6).

Dans l'ensemble, la proportion de policiers âgés de 40 ans et plus augmente depuis que des données ont commencé à être recueillies en 2012, s'établissant à 50 % cette année-là. En 2016, cette proportion était de 55 %.

Le profil d'âge varie parmi les divers types de corps policiers. Par exemple, dans la GRC, la Sûreté du Québec (SQ) ainsi que les petits et les grands services de police municipaux, les policiers âgés de 40 ans et plus représentaient de 50 % à 55 % des policiers en 2016, et la proportion augmente depuis 2012 (graphique 7).

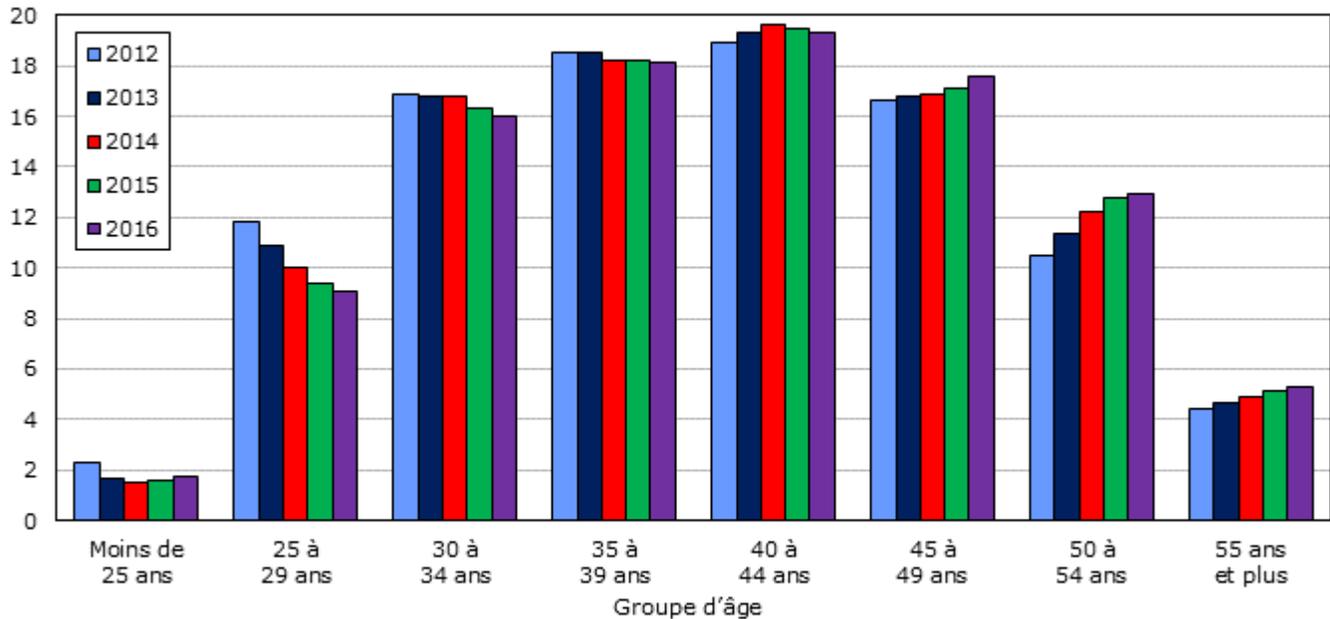
La Police provinciale de l'Ontario (PPO) présente quant à elle un profil beaucoup plus âgé par rapport à tous les autres types de corps de police. En 2016, 68 % des policiers assermentés de la PPO étaient âgés de 40 ans et plus, et cette proportion augmente depuis 2012, année où elle était de 60 %.

Même s'ils affichent une augmentation depuis 2012, les services de police des Premières Nations⁵ ont aussi déclaré que 44 % de leurs policiers assermentés étaient âgés de 40 ans et plus. Les services de police des Premières Nations ont déclaré qu'avant 2016 leurs policiers étaient plus jeunes que ceux de tous les autres types de services.

Au sein de la Force constabulaire royale de Terre-Neuve (FCRTN), en revanche, les policiers âgés de 40 ans et plus représentent une proportion plus faible, et cette proportion diminue au fil du temps. En 2016, 44 % des policiers de la FCRTN étaient âgés de 40 ans et plus, comparativement à 51 % en 2013 (la première année où la FCRTN a déclaré des données relatives à l'âge).

Graphique 6 Répartition des policiers selon l'âge, Canada, 2012 à 2016

pourcentage de policiers

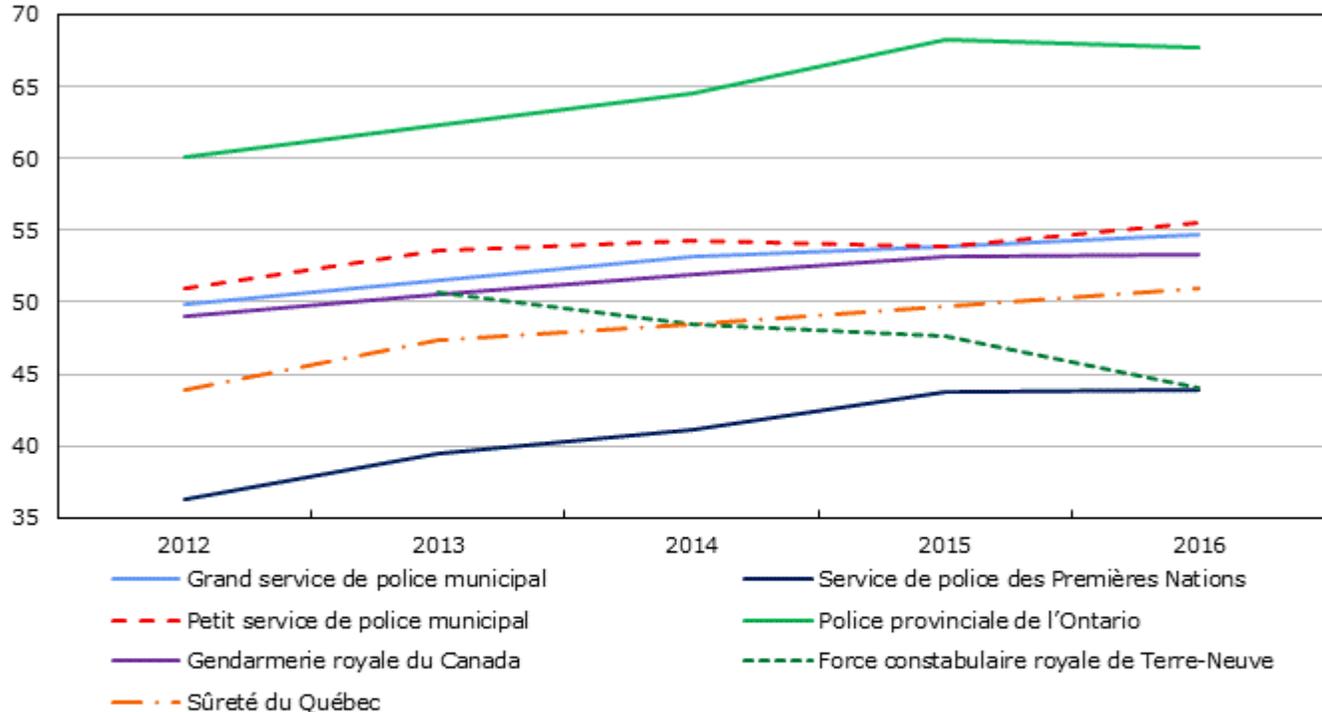


Note : Les renseignements sur l'âge des policiers sont fondés sur les données recueillies auprès des services de police employant 99 % des policiers au Canada. Lorsque les renseignements sur l'âge ne sont pas disponibles pour des policiers, ces derniers sont exclus du calcul des pourcentages.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière et questionnaire supplémentaire de l'enquête.

Graphique 7**Proportion de policiers âgés de 40 ans et plus, selon le type de service de police, Canada, 2012 à 2016**

pourcentage



Note : Les renseignements sur l'âge des policiers sont fondés sur les données recueillies auprès des services de police employant 99 % des policiers au Canada. Lorsque les renseignements sur l'âge ne sont pas disponibles pour des policiers, ces derniers sont exclus du calcul des pourcentages. « Grand service de police municipal » désigne les services qui ont desservi une population d'au moins 90 000 habitants en 2015. « Petit service de police municipal » désigne les services qui ont desservi une population de moins de 90 000 habitants en 2015. Les données pour la Force constabulaire royale de Terre-Neuve ne sont pas disponibles pour 2012. Les chiffres de population sont fondés sur les estimations postcensitaires provisoires de 2015 et sont rajustés en fonction des territoires des services policiers. Les chiffres de population de 2016 ne sont pas encore disponibles.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière et questionnaire supplémentaire de l'enquête.

Les recrues sont embauchées en plus grande proportion

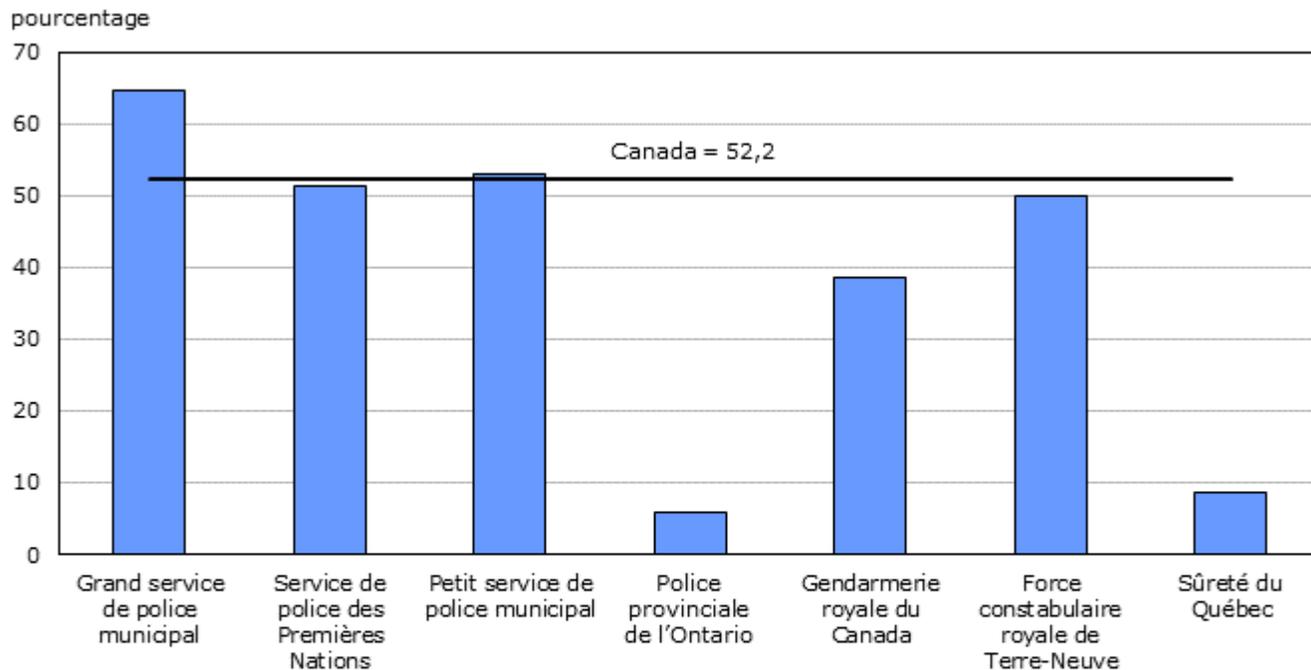
En 2015-2016, 2 630 policiers ont été embauchés par les services de police au Canada. La majorité (86 %) de ces policiers étaient des recrues diplômées, ce qui représente une augmentation par rapport à la proportion de 80 % enregistrée l'année précédente. La proportion restante (14 %) était composée de policiers d'expérience. Pour être une recrue diplômée, une personne doit avoir terminé avec succès, au cours de l'année civile ou de l'exercice précédent, un programme de formation lui octroyant le statut de policier assermenté (tableau 4).

Parmi les policiers d'expérience embauchés à l'échelle nationale, un peu plus de la moitié (52 %) avaient moins de cinq années de service. Contrairement à la tendance nationale, cela était le cas pour 6 % des policiers d'expérience embauchés par la PPO et 8 % de ceux embauchés par la SQ (graphique 8).

Compte tenu de l'investissement en ressources financières et en personnel associé à la formation des policiers, la rétention des policiers est un nouveau sujet de recherche. Certaines recherches indiquent que le roulement de personnel peut entraîner des perturbations dans le milieu de travail, peut avoir une incidence négative sur le travail policier et la lutte contre la criminalité, et peut nuire au développement du leadership au sein des rangs (Scheer, 2014). Les services de police ont déclaré que 2 652 policiers ont quitté leur service en 2015-2016; 69 % d'entre eux ont pris leur retraite, tandis que les autres (31 %) sont partis pour d'autres motifs, comme un emploi dans un autre service de police, un changement de carrière ou d'autres raisons (tableau 4).

En 2015-2016, 10 % des policiers au Canada étaient admissibles à la retraite mais ne l'ont pas prise. Dans l'ensemble des secteurs de compétence, la proportion de policiers admissibles à la retraite allait de 7 % en Ontario et en Alberta à 18 % à l'Île-du-Prince-Édouard, 19 % au Manitoba et 20 % à Terre-Neuve-et-Labrador (tableau 4).

Graphique 8
Proportion de policiers d'expérience embauchés comptant moins de 5 années de service, selon le type de service de police, Canada, 2012 à 2016



Note : Les renseignements sur l'âge des policiers sont fondés sur les données recueillies auprès des services de police employant 99 % des policiers au Canada. Lorsque les renseignements sur l'âge ne sont pas disponibles pour des policiers, ces derniers sont exclus du calcul des pourcentages. « Grand service de police municipal » désigne les services qui ont desservi une population d'au moins 90 000 habitants en 2015. « Petit service de police municipal » désigne les services qui ont desservi une population de moins de 90 000 habitants en 2015. Les données pour la Force constabulaire royale de Terre-Neuve ne sont pas disponibles pour 2012. Les chiffres de population sont fondés sur les estimations postcensitaires provisoires de 2015 et sont rajustés en fonction des territoires des services policiers. Les chiffres de population de 2016 ne sont pas encore disponibles.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière et questionnaire supplémentaire de l'enquête.

La majorité des policiers qui ont quitté les services de police des Premières Nations comptent moins de 10 années de service

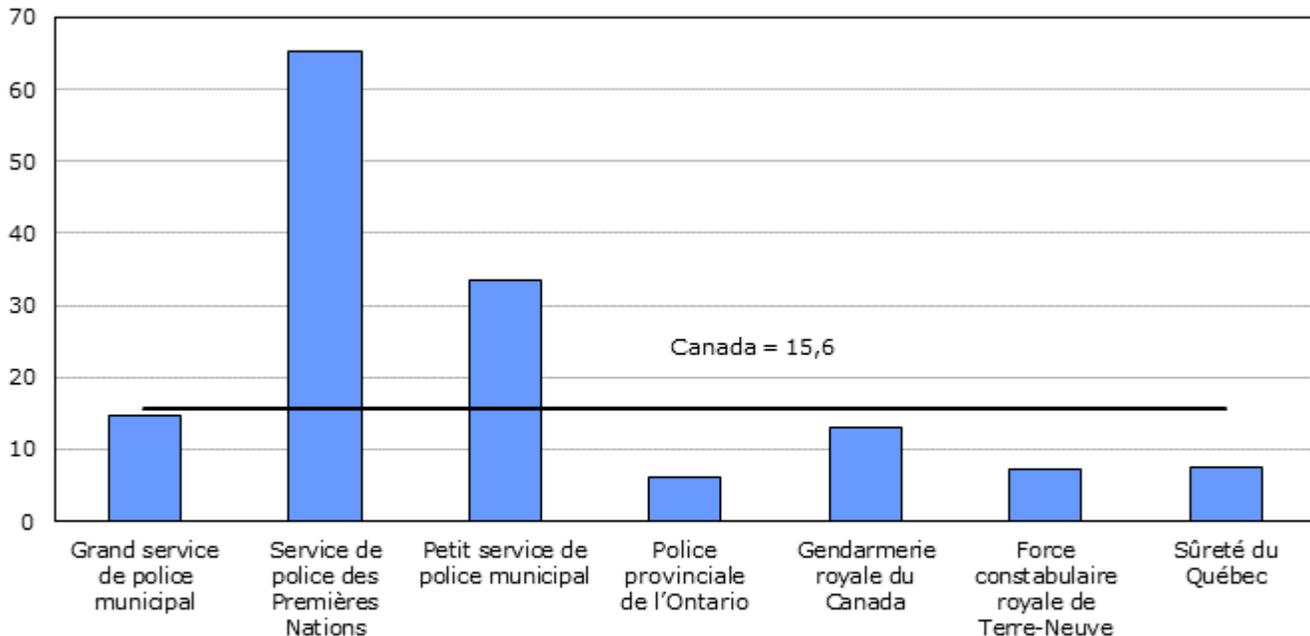
Selon les données portant sur la période de 2012 à 2016, 16 % des policiers qui ont quitté leur service de police comptaient moins de 10 années d'expérience.

Dans les petits services de police municipaux, toutefois, 33 % des policiers qui sont partis comptaient moins de 10 années de service. Dans les services de police des Premières Nations⁶, 65 % des policiers qui sont partis comptaient moins de 10 années de service. Parmi les policiers assermentés qui ont quitté les services de police des Premières Nations après moins de 10 années de service, un peu plus de 50 % sont partis pour un autre service, tandis que 49 % sont partis pour d'autres motifs⁷. Parmi les policiers qui ont quitté la PPO, la FCRTN et la SQ, des proportions beaucoup plus faibles ont quitté le service après moins de 10 années de service (graphique 9).

Pour l'ensemble des départs, les services de police provinciaux ont déclaré les proportions les plus fortes de policiers partant pour la retraite. De 2012 à 2016, 93 % des policiers qui ont quitté la FCRTN ont pris leur retraite. La retraite était aussi le motif de 88 % des départs de la PPO et de 86 % des départs de la SQ. Parmi les services de police municipaux, 73 % des policiers dans les grands services ont pris leur retraite, alors que c'était le cas pour 54 % des départs dans les petits services. Pour ce qui est de la GRC, 61 % des policiers sont partis à la retraite, et parmi les services de police des Premières Nations⁸, 9 % des policiers ont quitté le service pour la retraite.

Graphique 9 Proportion de policiers qui ont quitté leur service et qui comptaient moins de 10 années de service, selon le type de service de police, Canada, 2012 à 2016

pourcentage



Note : Les renseignements sur l'âge des policiers sont fondés sur les données recueillies auprès des services de police employant 99 % des policiers au Canada. Lorsque les renseignements sur l'âge ne sont pas disponibles pour des policiers, ces derniers sont exclus du calcul des pourcentages. « Grand service de police municipal » désigne les services qui ont desservi une population d'au moins 90 000 habitants en 2015. « Petit service de police municipal » désigne les services qui ont desservi une population de moins de 90 000 habitants en 2015. Les données pour la Force constabulaire royale de Terre-Neuve ne sont pas disponibles pour 2012. Les chiffres de population sont fondés sur les estimations postcensitaires provisoires de 2015 et sont rajustés en fonction des territoires des services policiers. Les chiffres de population de 2016 ne sont pas encore disponibles.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière et questionnaire supplémentaire de l'enquête.

Les salaires sont systématiquement plus bas dans les services de police des Premières Nations comparativement aux autres services, mais l'écart se rétrécit

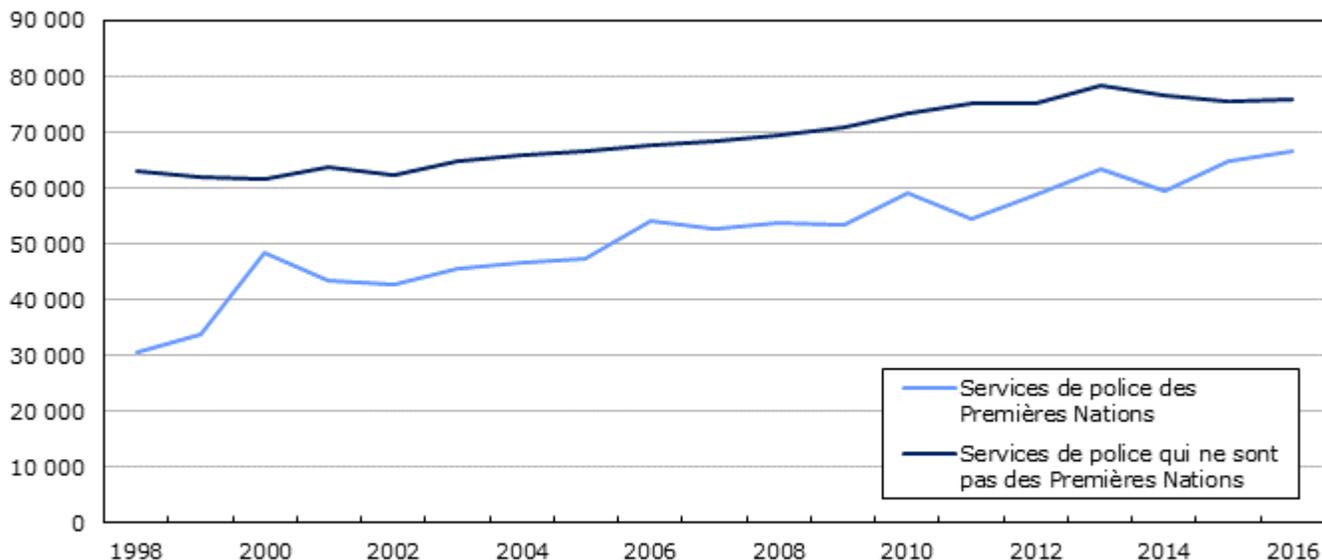
Dans l'ensemble, le salaire annuel moyen du personnel (policier et civil) des services policiers au Canada était de 96 231 \$⁹ en 2015-2016. Après ajustement pour tenir compte de l'inflation, ce montant a généralement augmenté depuis 1998-1999, et il a légèrement augmenté (+1 %) de 2014-2015 à 2015-2016.

Les salaires moyens déclarés par les services de police des Premières Nations (une fois ajustés pour tenir compte de l'inflation) sont systématiquement plus bas que ceux déclarés par les autres types de services de police. Au cours des dernières années, l'écart s'est toutefois rétréci (graphique 10). En 2015-2016, le salaire moyen en dollars constants¹⁰ du personnel des services de police des Premières Nations était de 66 536 \$, comparativement à 76 024 \$ pour le personnel des services de police qui ne sont pas des Premières Nations.

Le niveau des salaires moyens^{11, 12} est principalement déterminé par la GRC, la PPO et les services municipaux desservant une population de plus de 90 000 habitants. Selon les salaires moyens sur 10 ans ajustés pour tenir compte de l'inflation pour les années 2006-2007 à 2015-2016, les salaires du personnel de la GRC étaient supérieurs de 43 % à ceux du personnel des services de police des Premières Nations. Pour ce qui est de la PPO et des grands services municipaux, les salaires étaient supérieurs de 29 % et de 20 % respectivement à ceux des services de police des Premières Nations. L'écart s'est toutefois rétréci au cours des dernières années. En 2015-2016, le salaire moyen du personnel de la GRC était supérieur de 16 % à celui des services de police des Premières Nations. À la PPO et dans les grands services municipaux, les salaires moyens cette année-là étaient supérieurs de 23 % et de 15 %. Même s'ils demeurent inférieurs depuis très longtemps, les salaires versés au sein des services de police des Premières Nations sont plus près de ceux versés par la FCRTN et les petits services de police municipaux. Selon les salaires moyens pour les années 2006-2007 à 2015-2016, les salaires versés par la FCRTN étaient supérieurs de 7 % à ceux des services de police des Premières Nations, et les salaires versés par les petits services municipaux l'étaient de 12 %.

Graphique 10
Salaire moyen, effectif total des services de police, dollars constants,
Canada, 1998 à 2016

dollars constants



Note : Les dollars courants expriment le coût des articles en fonction de l'année où la dépense est effectuée. Les dollars constants sont ajustés en fonction de l'inflation ou de la déflation, ce qui permet de montrer les variations du pouvoir d'achat du dollar. L'Indice des prix à la consommation a été utilisé pour le calcul des dollars constants par rapport à l'année de référence 2002 (2002 = 100). Les chiffres de population sont fondés sur des estimations au 1^{er} juillet 2016 fournies par la Division de la démographie de Statistique Canada.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière.

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 14,2 milliards de dollars en 2015-2016

En 2015-2016, les dépenses totales de fonctionnement de tous les services de police au Canada ont atteint 14,2 milliards de dollars en dollars courants (tableau 5). Ces dépenses comprenaient les traitements et salaires (66 %), les avantages sociaux (15 %) et les autres dépenses de fonctionnement (19 %).

Après ajustement pour tenir compte de l'inflation¹³, les dépenses totales de fonctionnement ont augmenté de 1 % par rapport à l'année précédente, les hausses les plus prononcées ayant été notées en Saskatchewan (+5 %), en Ontario (+3 %) et en Alberta (+3 %). En Saskatchewan et en Alberta, tant la GRC que les services municipaux ont connu une croissance des dépenses. L'Ontario a enregistré une augmentation de 3 % des dépenses des services municipaux ainsi qu'une hausse de 6 % des dépenses du corps de police provincial. Les dépenses des services de police se sont accrues chaque année de 1997-1998 à 2010-2011, mais elles ont varié de moins de 1 % depuis, à l'exception d'une augmentation un peu plus grande en 2012-2013 et en 2015-2016 (tableau 6, graphique 11).

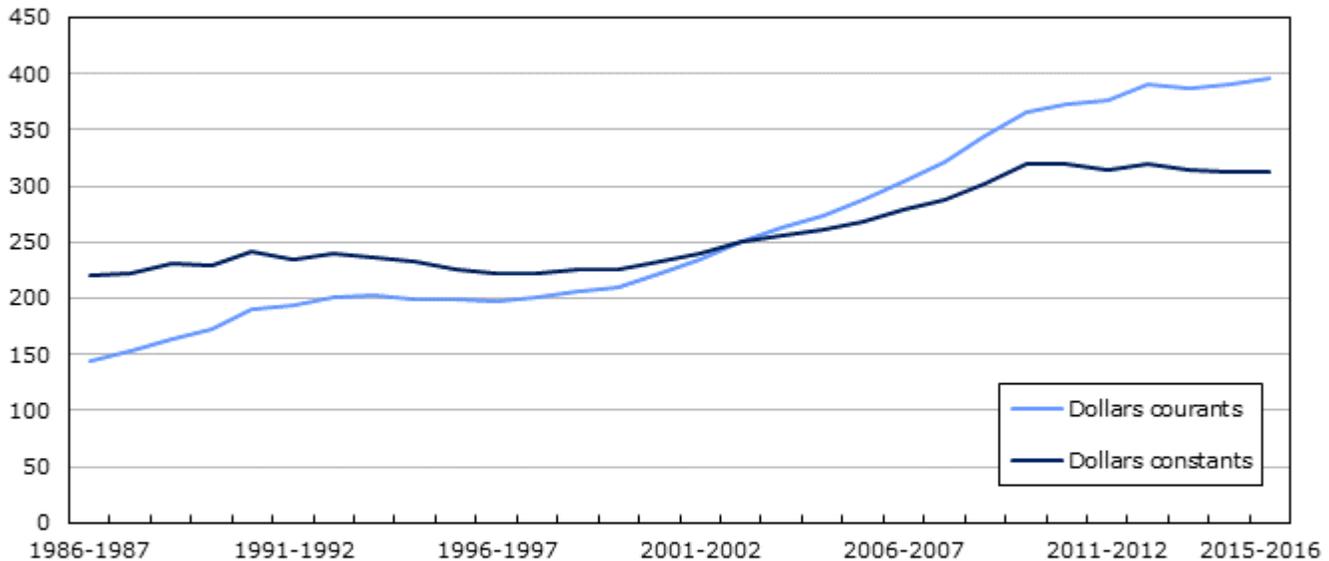
En dollars constants¹⁴, les dépenses des services de police représentaient un coût de 313 \$ par habitant en 2015-2016. Ce coût était presque inchangé¹⁵ par rapport à 2014-2015 (312 \$ par habitant), et fait suite à deux baisses annuelles consécutives. Le coût par habitant était toutefois plus élevé de 16 % par rapport à 2005-2006 (graphique 11).

La GRC a déclaré des dépenses de 4,5 milliards de dollars en 2015-2016, ce qui représente 32 % des dépenses totales de fonctionnement des services de police au Canada. Les dépenses totales de fonctionnement de la GRC ont diminué de 1 % par rapport à l'année précédente. Les dépenses de la GRC sont comptabilisées dans trois catégories : contrats de services policiers (56 %); services policiers fédéraux et internationaux (18 %); soutien et services fonctionnels (25 %) (tableau 5).

Graphique 11

Dépenses des services de police par habitant, en dollars courants et en dollars constants, Canada, 1986-1987 à 2015-2016

dollars — dépenses
par habitant



Note : Les dollars courants expriment le coût des articles en fonction de l'année où ceux-ci sont achetés. Les dollars constants sont ajustés en fonction de l'inflation ou de la déflation, ce qui permet de montrer les variations du pouvoir d'achat du dollar. On a utilisé l'Indice des prix à la consommation pour calculer les dollars constants en fonction de l'année de base 2002 (2002 = 100). Les chiffres de population sont fondés sur des estimations au 1^{er} juillet 2016 fournies par la Division de la démographie de Statistique Canada.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière.

Description de l'enquête

L'Enquête sur l'administration policière permet de recueillir des données sur l'effectif policier et les dépenses auprès de chacun des corps de police municipaux, provinciaux et fédéral au Canada. Sont exclus de l'enquête les organismes de sécurité suivants : le Service canadien du renseignement de sécurité, la police des chemins de fer et la police militaire, ainsi que les ministères chargés de l'application de certaines lois dans les domaines de l'impôt sur le revenu, des douanes et de l'accise, de l'immigration, des pêches et de la faune. De plus, les services de sécurité privés et les enquêteurs privés sont exclus de l'enquête.

Les données figurant dans le présent rapport représentent l'effectif policier au 15 mai 2016 et les dépenses de fonctionnement de fin d'année pour l'année civile 2015 ou l'exercice 2015-2016. Le nombre de policiers représente le nombre réel de policiers permanents assermentés qui étaient disponibles pour le service actif le 15 mai 2016. Les employés à temps partiel sont convertis en équivalents temps plein. Les dépenses des services de police représentent les dépenses réelles de fonctionnement et elles comprennent les traitements et salaires, les avantages sociaux et les autres dépenses de fonctionnement, telles que les coûts des locaux, du carburant et de l'entretien. Les données sur les dépenses représentent les dépenses brutes, mais les dépenses en immobilisations, les fonds provenant de sources externes et les recouvrements sont exclus.

Depuis 2012, l'Enquête sur l'administration policière comprend un questionnaire supplémentaire qui permet de recueillir des renseignements détaillés sur les embauches, les départs, l'admissibilité à la retraite, le nombre d'années de service, l'âge, le niveau de scolarité, l'appartenance à une minorité visible et la langue. Certains de ces renseignements ne sont pas publiés en raison de problèmes de qualité des données.

Références

- ASSOCIATION CANADIENNE DES CHEFS DE POLICE. 2015. *La viabilité financière des services de police, la sécurité publique et la sécurité des collectivités*.
- GRIFFITHS, Curt Taylor, et autres. 2006. *Civilianization in the Vancouver Police Department*, Sécurité publique Canada.
- GRIFFITHS, Curt Taylor, Nahanni POLLARD et Tom STAMATAKIS. 2014. « Assessing the effectiveness and efficiency of a police service: The analytics of operational reviews », *Police Practice and Research*, vol. 16, n° 2, p. 175 à 187.
- KIEDROWSKI, John, Michael PETRUNIK et Rick RUDDLELL. 2016. *Modèles du Programme des services de police des Premières Nations — Études de cas représentatives*, Sécurité publique Canada.
- LITHOPOULOS, Savvas, et Rick RUDDLELL. 2013. « Aboriginal policing in rural Canada: Establishing a research agenda », *International Journal of Rural Criminology*, vol. 2, n° 1.
- MORRELL, Kevin. 2014. « Civilianization and its discontents », *Academy of Management Proceedings*, vol. 2014, n° 1.
- PEAK, Kenneth. 2010. « Police issues and practices », *Justice Administration: Police, Courts, and Corrections Management*. Sixth Edition. Pearson Education, 2010.
- SCHEER, Charlie. 2014. « Tendances actuelles concernant le maintien des effectifs policiers : Stratégies de conservation des employés exceptionnels », *La revue Gazette* (Gendarmerie royale du Canada), vol. 76, n° 3.
- SERVICE DE POLICE RÉGIONAL DE WATERLOO. 2011. *Neighbourhood Policing: Rebuilding to Meet the Needs of Our Changing and Growing Community*.

Notes

1. Comprend le Quartier général et la Division Dépôt de la Gendarmerie royale du Canada.
2. Aux fins du présent article, une variation est considérée comme stable si elle correspond à 0 % une fois arrondie.
3. Dans le présent article, les variations en pourcentage sont fondées sur des taux non arrondis.
4. Comprend seulement les services visés par une entente établie de services auto-administrés.
5. Comprend seulement les services visés par une entente établie de services auto-administrés.
6. Comprend seulement les services visés par une entente établie de services auto-administrés.
7. La Police provinciale de l'Ontario, la Gendarmerie royale du Canada, la Force constabulaire royale de Terre-Neuve et la Sûreté du Québec ne sont pas en mesure de déclarer le nombre de policiers qui ont été embauchés par un autre service de police à leur départ. Par conséquent, ces départs sont déclarés dans les départs « pour d'autres motifs ».
8. Comprend seulement les services visés par une entente établie de services auto-administrés.
9. Ce montant est en dollars courants. Les dollars courants expriment le coût des articles en fonction de l'année où la dépense est effectuée.
10. Les dollars constants sont ajustés en fonction de l'inflation ou de la déflation, ce qui permet de montrer les variations du pouvoir d'achat du dollar. L'Indice des prix à la consommation a été utilisé pour le calcul des dollars constants en fonction de l'année de base 2002 (2002 = 100).
11. Les corps policiers de grande taille sont susceptibles d'offrir des salaires plus élevés en raison des services de police spécialisés, des exigences en matière de technologie de l'information et des fonctions administratives.
12. La comparaison entre les salaires moyens ne tient pas compte des écarts au chapitre du coût de la vie entre les endroits où les services de police sont offerts.
13. Les comparaisons d'une année à l'autre des dépenses totales de fonctionnement sont faites en dollars constants. Les dollars constants sont ajustés en fonction de l'inflation ou de la déflation, ce qui permet de montrer les variations du pouvoir d'achat du dollar. L'Indice des prix à la consommation a été utilisé pour le calcul des dollars constants en fonction de l'année de base 2002 (2002 = 100).
14. Les dollars constants sont ajustés en fonction de l'inflation ou de la déflation, ce qui permet de montrer les variations du pouvoir d'achat du dollar. L'Indice des prix à la consommation a été utilisé pour le calcul des dollars constants en fonction de l'année de base 2002 (2002 = 100).
15. Aux fins du présent article, une variation est considérée comme stable si elle correspond à 0 % une fois arrondie.

Tableaux de données détaillés

Tableau 1
Tendances de l'effectif policier, Canada, 1962 à 2016

Année	Policiers ¹			Employés civils ²			Effectif total	Policiers en proportion de l'effectif total	Employés civils en proportion de l'effectif total	Ratio policiers-employés civils
	Total	Taux pour 100 000 habitants	Variation du taux en pourcentage ³	Total	Taux pour 100 000 habitants	Variation du taux en pourcentage ³				
	nombre	taux ⁴	pourcentage	nombre	taux ⁴	pourcentage				
1962	26 129	140,6	...	5 699	30,7	...	31 828	82,1	17,9	4,6
1963	27 333	144,4	2,7	5 935	31,4	2,3	33 268	82,2	17,8	4,6
1964	28 823	149,4	3,5	6 655	34,5	9,9	35 478	81,2	18,8	4,3
1965	30 146	153,5	2,7	7 133	36,3	5,2	37 279	80,9	19,1	4,2
1966	32 086	160,3	4,4	7 583	37,9	4,4	39 669	80,9	19,1	4,2
1967	33 792	165,8	3,4	8 018	39,3	3,7	41 810	80,8	19,2	4,2
1968	34 887	168,5	1,6	8 351	40,3	2,5	43 238	80,7	19,3	4,2
1969	36 342	173,0	2,7	8 963	42,7	6,0	45 305	80,2	19,8	4,1
1970	37 949	178,2	3,0	9 936	46,7	9,4	47 885	79,3	20,7	3,8
1971	40 148	182,8	2,6	10 597	48,3	3,3	50 745	79,1	20,9	3,8
1972	41 214	185,5	1,5	11 762	52,9	9,7	52 976	77,8	22,2	3,5
1973	43 142	191,8	3,4	12 297	54,7	3,3	55 439	77,8	22,2	3,5
1974	45 276	198,5	3,5	12 085	53,0	-3,1	57 361	78,9	21,1	3,7
1975	47 713	206,2	3,9	13 794	59,6	12,5	61 507	77,6	22,4	3,5
1976	48 213	205,6	-0,3	14 377	61,3	2,9	62 590	77,0	23,0	3,4
1977	48 764	205,5	0,0	15 231	64,2	4,7	63 995	76,2	23,8	3,2
1978	48 705	203,2	-1,1	15 749	65,7	2,4	64 454	75,6	24,4	3,1
1979	48 990	202,4	-0,4	15 001	62,0	-5,7	63 991	76,6	23,4	3,3
1980	49 841	203,3	0,4	16 410	66,9	8,0	66 251	75,2	24,8	3,0
1981	50 563	203,7	0,2	16 999	68,5	2,3	67 562	74,8	25,2	3,0
1982	50 539	201,2	-1,2	17 738	70,6	3,1	68 277	74,0	26,0	2,8
1983	50 081	197,4	-1,9	17 342	68,4	-3,2	67 423	74,3	25,7	2,9
1984	50 010	195,3	-1,1	17 503	68,4	0,0	67 513	74,1	25,9	2,9
1985	50 351	194,8	-0,2	17 702	68,5	0,2	68 053	74,0	26,0	2,8
1986	51 425	197,0	1,1	18 273	70,0	2,2	69 698	73,8	26,2	2,8
1987	52 510	198,5	0,8	19 558	73,9	5,6	72 068	72,9	27,1	2,7
1988	53 312	199,0	0,2	19 407	72,4	-2,1	72 719	73,3	26,7	2,7
1989	54 211	198,7	-0,1	19 526	71,6	-1,2	73 737	73,5	26,5	2,8
1990	56 034	202,3	1,8	19 259	69,5	-2,8	75 293	74,4	25,6	2,9
1991	56 768	202,5	0,1	19 440	69,4	-0,3	76 208	74,5	25,5	2,9
1992	56 992	200,9	-0,8	20 059	70,7	2,0	77 051	74,0	26,0	2,8
1993	56 901	198,4	-1,3	19 956	69,6	-1,6	76 857	74,0	26,0	2,9
1994	55 859	192,6	-2,9	19 492	67,2	-3,4	75 351	74,1	25,9	2,9
1995	55 008	187,7	-2,5	19 259	65,7	-2,2	74 267	74,1	25,9	2,9
1996	54 323	183,5	-2,3	19 603	66,2	0,7	73 926	73,5	26,5	2,8
1997	54 719	183,0	-0,3	19 679	65,8	-0,6	74 398	73,5	26,5	2,8
1998	54 763	181,6	-0,7	19 383	64,3	-2,3	74 146	73,9	26,1	2,8
1999	55 321	182,0	0,2	20 168	66,3	3,2	75 489	73,3	26,7	2,7
2000	55 954	182,3	0,2	19 907	64,9	-2,2	75 861	73,8	26,2	2,8
2001	57 076	184,0	0,9	19 982	64,4	-0,7	77 058	74,1	25,9	2,9
2002	58 422	186,3	1,3	20 732	66,1	2,6	79 154	73,8	26,2	2,9
2003	59 412	187,8	0,8	21 476	67,9	2,7	80 888	73,4	26,6	2,8
2004	59 800	187,2	-0,3	22 212	69,5	2,5	82 012	72,9	27,1	2,7
2005	61 026	189,3	1,1	23 391	72,5	4,3	84 417	72,3	27,7	2,6
2006	62 461	191,8	1,3	23 911	73,4	1,2	86 372	72,3	27,7	2,6
2007	64 134	195,0	1,7	25 295	76,9	4,8	89 429	71,7	28,3	2,5
2008	65 283	196,4	0,7	25 630	77,1	0,2	90 913	71,8	28,2	2,5
2009	67 243	200,0	1,8	27 056	80,5	4,4	94 299	71,3	28,7	2,5
2010	69 068	203,1	1,6	27 357	80,4	0,0	96 425	71,6	28,4	2,5
2011	69 424	202,2	-0,5	28 142	81,9	1,9	97 566	71,2	28,8	2,5
2012	69 505	200,0	-1,1	28 202	81,2	-1,0	97 707	71,1	28,9	2,5
2013	69 250	197,0	-1,5	27 870	79,3	-2,3	97 120	71,3	28,7	2,5
2014	68 806	193,6	-1,7	28 424	80,0	0,9	97 230	70,8	29,2	2,4
2015 ^r	68 771	191,8	-0,9	28 371	79,1	-1,0	97 142	70,8	29,2	2,4
2016	68 773	189,5	-1,2	28 232	77,8	-1,7	97 005	70,9	29,1	2,4

... n'ayant pas lieu de figurer

^r révisé

1. Représente le nombre réel de policiers assermentés permanents de tous les grades (ou leurs équivalents temps plein). Ce nombre comprend également les policiers qui sont affectés à des postes dans le cadre de contrats et qui ne sont pas disponibles pour assurer la surveillance dans leur collectivité. Les policiers en congé pour une longue période qui ne sont pas payés à même le budget annuel du service de police sont exclus.

2. Comprend les travailleurs civils employés par les services de police qui occupent des postes permanents tels que ceux de commis, de répartiteur, de gestionnaire, de cadet, d'agent spécial, d'agent de sécurité, de brigadier scolaire et d'agent chargé de l'application des règlements municipaux. L'Enquête sur l'administration policière permet seulement de recueillir des données sur les employés civils rémunérés par le service de police. Par conséquent, si les employés civils d'un service de police sont rémunérés par la municipalité, comme dans le cas des détachements de la Gendarmerie royale du Canada et de certains services de police, ils ne sont pas représentés dans les données de l'enquête.

3. Les variations en pourcentage sont fondées sur des taux non arrondis.

4. Les chiffres de population sont fondés sur des estimations au 1^{er} juillet 2016 fournies par la Division de la démographie de Statistique Canada.

Note : Une nouvelle version de l'Enquête sur l'administration policière a été mise en œuvre en 1986. Les données sur l'effectif policier sont relevées le jour de l'instantané (le 15 mai 2016 pour les données les plus récentes). D'autres données sont offertes dans CANSIM (tableau 254-0002).

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière.

Tableau 2
Policiers selon l'échelon du service de police et selon la province ou le territoire, 2016

Province ou territoire	Population en 2016 ¹	Services de police municipaux ²	Services de police provinciaux ³	Gendarmerie royale du Canada			Total des policiers	Variation du taux en pourcentage ⁶	
				Contrats de services policiers ⁴	Services policiers fédéraux et autres ⁵	Policiers pour 100 000 habitants		2015 à 2016	2006 à 2016
			nombre				taux	pourcentage	
Terre-Neuve-et-Labrador	530 128	...	409	409	92	910	172	2,1	9,7
Île-du-Prince-Édouard	148 649	97	...	101	29	227	153	-0,9	-4,3
Nouvelle-Écosse	949 501	869	...	789	164	1 822	192	-2,4	8,0
Nouveau-Brunswick	756 780	436	...	695	154	1 285	170	0,2	-1,9
Québec	8 326 089	9 495	5 476	...	898	15 869	191	-1,7	-3,7
Ontario ⁷	13 982 984	18 440	6 097	...	1 631	26 168	187	-1,5	-0,3
Manitoba	1 318 128	1 584	...	797	177	2 558	194	-3,3	-0,7
Saskatchewan ⁸	1 150 632	1 056	...	1 018	230	2 304	200	-0,8	-2,1
Alberta	4 252 879	4 303	...	2 640	369	7 312	172	0,4	5,0
Colombie-Britannique	4 751 612	2 532	...	5 378	851	8 761	184	-0,2	1,9
Yukon ⁹	37 492	119	19	138	368	5,9	2,4
Territoires du Nord-Ouest ⁹	44 469	178	21	199	448	-1,5	13,0
Nunavut ⁹	37 082	116	15	131	353	-1,5	-10,8
Total pour les provinces et les territoires¹⁰	36 286 425	38 812	11 982	12 240	4 650	67 684	187	-1,1	-0,2
Quartier général et Division Dépôt de la Gendarmerie royale du Canada (École de la GRC)	1 089	1 089
Canada	36 286 425	38 812	11 982	12 240	5 739	68 773	190	-1,2	-1,2

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Les chiffres de population sont fondés sur des estimations au 1^{er} juillet 2016 fournies par la Division de la démographie de Statistique Canada.

2. Comprend les services de police municipaux autonomes (c.-à-d. les municipalités qui sont desservies par un service de police non associé à un service de police provincial ou à la Gendarmerie royale du Canada [GRC]). Comprend également les services de police des Premières Nations qui ne sont pas assurés par les services de police provinciaux ni par la GRC.

3. Comprend les corps de police provinciaux qui fournissent des services policiers aux municipalités et aux régions rurales et qui patrouillent sur les routes. Plus précisément, ces corps de police comprennent la Force constabulaire royale de Terre-Neuve à Terre-Neuve-et-Labrador, la Sûreté du Québec au Québec et la Police provinciale de l'Ontario en Ontario.

4. Comprend les contrats de services policiers dans les provinces et territoires, dans les municipalités et dans les collectivités autochtones. Désigne les services policiers provinciaux et municipaux qui sont fournis par la Gendarmerie royale du Canada.

5. Comprend les services policiers fédéraux et l'administration des services et des divisions. Comprend les programmes policiers fédéraux (enquêtes générales, enquêtes fondées sur des projets, renseignements criminels, services de protection, mobilisation du public et soutien des opérations).

6. Les variations en pourcentage sont fondées sur des taux non arrondis.

7. Exclut le personnel du Quartier général de la Gendarmerie royale du Canada.

8. Exclut le personnel de la Division Dépôt de la Gendarmerie royale du Canada (École de la GRC).

9. La Gendarmerie royale du Canada est le seul corps de police au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut.

10. Exclut le personnel du Quartier général et de la Division Dépôt de la Gendarmerie royale du Canada (École de la GRC).

Note : Une nouvelle version de l'Enquête sur l'administration policière a été mise en œuvre en 1986. Les données sur l'effectif policier sont relevées le jour de l'instantané (le 15 mai 2016 pour les données les plus récentes).

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière.

Tableau 3
Services de police municipaux desservant une population de 100 000 habitants et plus, Canada, 2016

Services de police municipaux ¹	Policiers ³							Gain net ou perte nette : embauches et départs ⁶	Policiers admissibles à la retraite ⁶
	Population en 2015 ²	Nombre de policiers en 2016	Policiers pour 100 000 habitants en 2016 ⁴	Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente ⁵	Embauches ⁶	Départs ⁶			
	nombre		taux	pourcentage		nombre	pourcentage		
Toronto, Ont.	2 826 498	5 366	190	-1,9	70	151	-81	6,5	
Montréal, Qc	1 999 795	4 583	229	-1,9	234	249	-15	16,3	
Région de Peel (Mississauga/Brampton), Ont.	1 373 033	1 967	143	-0,7	90	71	19	4,1	
Calgary, Alb.	1 293 023	2 172	168	-1,1	90	50	40	0,0	
Région de York (Markham/Vaughan), Ont.	1 139 738	1 598	140	2,6	48	31	17	3,9	
Ottawa, Ont.	956 710	1 239	130	-3,6	46	27	19	4,2	
Edmonton, Alb.	950 421	1 739	183	2,2	115	77	38	7,5	
Winnipeg, Man.	718 357	1 416	197	-1,7	2	48	-46	25,4	
Région de Durham (Oshawa/Whitby/Ajax), Ont.	661 190	861	130	-1,8	13	27	-14	8,4	
Vancouver, C.-B.	658 198	1 292	196	-0,2	54	63	-9	7,9	
Québec, Qc	578 749	771	133	7,5	68	13	55	1,4	
Région de Halton (Oakville/Burlington), Ont.	559 213	690	123	0,9	30	16	14	2,6	
Hamilton, Ont.	556 359	840	151	-0,1	37	38	-1	19,0	
Région de Waterloo (Kitchener), Ont.	542 511	767	141	-0,7	23	25	-2	0,9	
Surrey, C.-B.	505 359	730	144	12,6	119	9	110	6,0	
Région de Niagara (St. Catharines), Ont.	449 098	706	157	-0,8	20	27	-7	6,9	
Laval, Qc	425 225	600	141	5,0	0	15	-15	10,8	
Longueuil, Qc	421 342	565	134	-1,0	9	15	-6	2,8	
London, Ont.	391 925	582	148	-2,5	9	18	-9	4,1	
Gatineau, Qc	278 780	395	142	-1,0	8	10	-2	3,8	
Saskatoon, Sask.	258 068	453	176	-0,9	18	11	7	10,2	
Burnaby, C.-B.	242 412	281	116	-1,2	26	5	21	7,8	
Halifax, N.-É.	233 874	512	219	0,3	28	17	11	6,3	
Windsor, Ont.	219 335	429	196	-1,8	10	17	-7	0,0	
Regina, Sask.	219 279	393	179	-0,1	14	10	4	2,5	
Richmond, C.-B. ⁷	205 983	200	97	0,3	14	4	10	7,5	
St. John's, T.-N.-L.	205 776	342	166	4,6	32	14	18	28,4	
Richelieu–Saint-Laurent, Qc	202 732	212	105	0,1	0	6	-6	0,0	
Sherbrooke, Qc	164 666	203	123	-1,1	2	4	-2	2,0	
Grand Subury, Ont.	164 266	264	161	3,4	18	17	1	3,8	
Barrie, Ont.	148 134	237	160	-1,6	8	1	7	1,3	
Saguenay, Qc	147 976	178	120	0,2	0	2	-2	2,2	
Abbotsford, C.-B.	144 949	212	146	-2,1	5	12	-7	1,9	
Lévis, Qc	144 040	153	106	2,0	7	4	3	13,1	
Terrebonne, Qc	138 422	166	120	9,2	3	3	0	1,2	
Coquitlam, C.-B.	136 717	167	122	14,8	23	7	16	10,2	
Trois-Rivières, Qc	135 374	157	116	-2,3	8	7	1	1,9	
Kingston, Ont.	130 490	201	154	4,0	9	7	2	2,5	
Guelph, Ont.	130 440	193	148	0,2	5	5	0	10,9	
Kelowna, C.-B.	128 924	178	138	2,1	8	1	7	12,4	
Région de Codiac (Moncton), N.-B.	117 287	147	125	-2,3	1	9	-8	21,8	
Thunder Bay, Ont.	116 311	232	199	4,4	9	6	3	5,2	
Saanich, C.-B.	115 609	158	137	0,3	10	8	2	3,2	
Canton de Langley, C.-B.	112 909	139	123	6,5	10	3	7	7,9	
Delta, C.-B.	108 754	155	143	-12,5	8	5	3	0,0	
Chatham-Kent, Ont.	105 322	159	151	-1,1	0	5	-5	8,2	
Région de Roussillon, Qc	105 168	115	109	0,9	3	8	-5	7,0	

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 3 — suite
Services de police municipaux desservant une population de 100 000 habitants et plus, Canada, 2016

Services de police municipaux ¹	Policiers ³							Policiers admissibles à la retraite ⁶
	Population en 2015 ²	Nombre de policiers en 2016	Policiers pour 100 000 habitants en 2016 ⁴	Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente ⁵	Embauches ⁶	Départs ⁶	Gain net ou perte nette : embauches et départs ⁶	
Red Deer, Alb. (GRC)	103 232	164	159	8,3	25	7	18	7,3
Victoria, C.-B.	102 973	243	236	-1,0	11	13	-2	21,4
Région de Lethbridge, Alb.	100 995	161	159	-5,9	1	4	-3	10,6

1. Désigne les services de police municipaux autonomes et les municipalités qui sont desservies par la Gendarmerie royale du Canada dont la population est de 100 000 habitants et plus (selon les chiffres de population de 2015).

2. Les chiffres de population sont fondés sur des estimations postcensitaires provisoires pour 2015 et sont ajustés en fonction des limites des territoires des services de police. Les chiffres de population ajustés en fonction des limites des territoires des services de police pour 2016 n'étaient pas disponibles au moment de la présente publication.

3. Représente le nombre réel de policiers assermentés permanents de tous les grades (ou leurs équivalents temps plein) au 15 mai 2016. Ce nombre comprend également les policiers qui sont affectés à des postes dans le cadre de contrats et qui ne sont pas disponibles pour assurer la surveillance dans leur collectivité. Les policiers en congé pour une longue période qui ne sont pas payés à même le budget annuel du service de police sont exclus.

4. Fondé sur le nombre de policiers au 15 mai 2016 et sur les chiffres de population de 2015. Les chiffres de population sont ajustés en fonction des limites des territoires des services de police. Les chiffres de population pour 2016 ne sont pas encore disponibles.

5. Les variations en pourcentage sont fondées sur des taux non arrondis.

6. Représente les embauches, les départs et l'admissibilité à la retraite au cours de l'année civile 2015 ou de l'exercice 2015-2016. Le pourcentage de policiers admissibles à la retraite est calculé au moyen de ces données ainsi que du nombre de policiers assermentés qui étaient en fonction le 15 mai 2016.

7. Comprend l'aéroport international de Vancouver.

Note : Une nouvelle version de l'Enquête sur l'administration policière a été mise en œuvre en 1986. Les données sur l'effectif policier sont relevées le jour de l'instantané (le 15 mai 2016 pour les données les plus récentes). D'autres données sont offertes dans CANSIM (tableau 254-0004).

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière.

Tableau 4
Embauches et départs de policiers, selon la province ou le territoire, Canada, 2015-2016

Province ou territoire	Embauches ¹			Départs ²			Gain net ou perte nette : embauches et départs	Policiers admissibles à la retraite ⁷
	Total ³	Policiers d'expérience ⁴	Recrues diplômées ⁵	Total	Retraites	Autres ⁶		
	nombre	pourcentage		nombre	pourcentage			
Terre-Neuve-et-Labrador	48	2	98	37	76	24	11	20
Île-du-Prince-Édouard	8	0	100	8	38	63	0	18
Nouvelle-Écosse	62	32	68	78	76	24	-16	15
Nouveau-Brunswick	57	9	91	65	48	52	-8	14
Québec	556	35	65	645	82	18	-89	13
Ontario ⁸	725	12	88	886	71	29	-161	7
Manitoba	72	6	94	113	29	71	-41	19
Saskatchewan ⁹	138	8	92	102	56	44	36	8
Alberta	468	4	96	280	59	41	188	7
Colombie-Britannique	486	6	94	341	65	35	145	11
Yukon	2	0	100	6	50	50	-4	14
Territoires du Nord-Ouest	8	13	88	6	50	50	2	10
Nunavut	0	3	100	0	-3	11
Total pour les provinces et les territoires¹⁰	2 630	14	86	2 570	69	31	60	10
Quartier général et Division Dépôt de la Gendarmerie royale du Canada (École de la GRC)	0	82	70	30	-82	43
Canada	2 630	14	86	2 652	69	31	-22	10

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Les renseignements sur les embauches n'étaient pas disponibles pour moins de 0,1 % des policiers.

2. Les renseignements sur les départs n'étaient pas disponibles pour 1,7 % des policiers.

3. En raison de l'arrondissement, il se peut que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100.

4. Comprend les officiers supérieurs, les sous-officiers et les agents qui ont obtenu le statut de policier assermenté avant l'année civile ou l'exercice pour lequel les données sont indiquées.

5. Comprend les policiers rémunérés qui ont obtenu le statut de policier assermenté au cours de l'année civile ou de l'exercice précédant celui pour lequel les données sont indiquées.

6. Comprend les policiers qui sont partis pour des raisons autres que la retraite, par exemple parce qu'ils ont été embauchés par un autre service de police, qu'ils ont changé de carrière ou en raison de leur décès.

7. Les renseignements sur l'admissibilité à la retraite n'étaient pas disponibles pour 0,3 % des policiers.

8. Exclut le personnel du Quartier général de la Gendarmerie royale du Canada.

9. Exclut le personnel de la Division Dépôt de la Gendarmerie royale du Canada (École de la GRC).

10. Exclut le personnel du Quartier général et de la Division Dépôt de la Gendarmerie royale du Canada (École de la GRC).

Note : Représente les embauches, les départs et l'admissibilité à la retraite au cours de l'année civile 2015 ou de l'exercice 2015-2016. Le pourcentage de policiers admissibles à la retraite est calculé au moyen de ces données ainsi que du nombre de policiers assermentés qui étaient en fonction le 15 mai 2016.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière.

Tableau 5
Dépenses totales au chapitre des services de police, en dollars courants, selon la province ou le territoire, 2015-2016

Province ou territoire	Services de police municipaux ²		Services de police provinciaux ³		Gendarmerie royale du Canada				Dépenses totales au chapitre des services policiers			
	Population en 2015 ¹	Dépenses totales	Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente ⁴	Dépenses totales	Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente ⁴	Dépenses liées aux contrats de services policiers ⁵	Dépenses liées aux services policiers fédéraux et internationaux ⁶	Dépenses liées au soutien et aux services fonctionnels ⁷	Dépenses totales	Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente ⁴	Dépenses totales	Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente ⁴
Terre-Neuve-et-Labrador	528 676	57 702	3,0	77 689	10 630	8 223	96 542	-1,6	154 244	0,0
Île-du-Prince-Édouard	146 736	13 205	5,1	16 117	2 702	2 099	20 918	-1,7	34 123	0,8
Nouvelle-Écosse	943 373	134 078	1,1	130 268	17 231	13 590	161 089	1,0	295 167	1,1
Nouveau-Brunswick	754 309	67 300	-0,2	111 302	16 952	23 013	151 267	-6,8	218 567	-4,8
Québec	8 259 452	1 599 561	-0,4	940 474	-3,5	...	118 878	39 809	158 687	-4,1	2 698 722	-1,7
Ontario ⁸	13 797 038	3 809 701	2,7	1 187 245	5,9	26	260 896	50 357	311 279	0,5	5 308 226	3,2
Manitoba	1 295 981	287 359	0,4	166 459	14 162	28 219	208 840	-4,3	496 199	-1,6
Saskatchewan ⁹	1 132 263	190 228	6,0	202 041	15 084	19 998	237 123	4,9	427 351	5,4
Alberta	4 179 660	907 697	3,9	442 995	36 915	32 474	512 384	1,8	1 420 080	3,1
Colombie-Britannique	4 692 953	516 866	1,9	873 743	95 311	76 600	1 045 655	0,2	1 562 521	0,8
Yukon	37 393	30 666	1 885	3 593	36 145	1,4	36 145	1,4
Territoires du Nord-Ouest	44 244	52 690	2 317	3 470	58 477	2,1	58 477	2,1
Nunavut	36 532	47 335	1 928	4 281	53 543	-2,5	53 543	-2,5
Total pour les provinces et les territoires¹⁰	35 848 610	7 525 995	2,0	2 185 422	1,6	2 151 332	594 891	305 725	3 051 948	-0,1	12 763 366	1,4
Quartier général et Division Dépôt de la Gendarmerie royale du Canada (École de la GRC)	362 126	231 742	835 374	1 429 242	-1,7	1 429 242	-1,7
Canada	35 848 610	7 525 995	2,0	2 185 422	1,6	2 513 458	826 633	1 141 100	4 481 191	-0,6	14 192 608	1,1

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Les chiffres de population sont fondés sur des estimations au 1^{er} juillet 2016 fournies par la Division de la démographie de Statistique Canada.

2. Comprend les services de police municipaux autonomes (c.-à-d. les municipalités qui sont desservies par un service de police non associé à un service de police provincial ou à la Gendarmerie royale du Canada [GRC]). Comprend également les services de police des Premières Nations qui ne sont pas assurés par les services de police provinciaux ni par la GRC.

3. Comprend les corps de police provinciaux qui fournissent des services policiers aux municipalités et aux régions rurales et qui patrouillent sur les routes. Plus précisément, ces corps de police comprennent la Force constabulaire royale de Terre-Neuve à Terre-Neuve-et-Labrador, la Sûreté du Québec au Québec et la Police provinciale de l'Ontario en Ontario.

4. Le calcul des variations en pourcentage d'une année à l'autre est fondé sur des montants en dollars constants non arrondis. Les dollars constants sont ajustés en fonction de l'inflation ou de la déflation, ce qui permet de montrer les variations du pouvoir d'achat du dollar. On a utilisé l'Indice des prix à la consommation (IPC) pour calculer les dollars constants en fonction de l'année de base 2002 (2002 = 100). Les données de l'IPC utilisées pour calculer les dollars constants sont les données les plus récentes qui étaient disponibles au moment de la rédaction du présent article.

5. Comprend les contrats de services policiers dans les provinces et territoires, dans les municipalités et dans les collectivités autochtones.

6. Comprend les programmes policiers fédéraux (enquêtes générales, enquêtes fondées sur des projets, renseignements criminels, services de protection, mobilisation du public et soutien des opérations) et les opérations policières internationales (missions de maintien de la paix, missions de renforcement des capacités et missions de liaison).

7. Comprend ce qui suit : les services techniques et le soutien opérationnel; le soutien scientifique, technique et aux enquêtes; le Programme canadien des armes à feu; la formation avancée des policiers; les paiements de transfert, les services internes; la culture et le patrimoine des services de police au Canada.

8. Exclut le personnel du Quartier général de la Gendarmerie royale du Canada.

9. Exclut le personnel de la Division Dépôt de la Gendarmerie royale du Canada (École de la GRC).

10. Exclut le personnel du Quartier général et de la Division Dépôt de la Gendarmerie royale du Canada (École de la GRC).

Note : Alors que la plupart des données sur l'effectif policier obtenues dans le cadre de l'Enquête sur l'administration policière reposent sur le jour de l'instantané (le 15 mai 2016 pour les données les plus récentes), les données sur les dépenses portent sur l'année civile ou l'exercice (2015 pour les données les plus récentes).

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière.

Tableau 6

Dépenses au chapitre des services de police, en dollars courants et en dollars constants (2002), Canada, 1986-1987 à 2015-2016

Année	Dollars courants ¹				Dollars constants (2002) ²			
	Dépenses totales ³	Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente	Coût par habitant ⁴	Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente	Dépenses totales ³	Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente	Coût par habitant ⁴	Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente
	milliers de dollars	pourcentage	dollars	pourcentage	milliers de dollars	pourcentage	dollars	pourcentage
1986-1987	3 771 205	...	144	...	5 748 789	...	220	...
1987-1988	4 027 809	6,8	152	5,4	5 880 013	2,3	222	0,9
1988-1989	4 389 414	9,0	164	7,6	6 164 908	4,8	230	3,5
1989-1990	4 684 760	6,7	172	4,8	6 263 049	1,6	230	-0,2
1990-1991	5 247 646	12,0	189	10,3	6 693 426	6,9	242	5,3
1991-1992	5 426 887	3,4	194	2,2	6 554 211	-2,1	234	-3,2
1992-1993	5 716 833	5,3	202	4,1	6 805 754	3,8	240	2,6
1993-1994	5 790 165	1,3	202	0,2	6 764 212	-0,6	236	-1,7
1994-1995	5 783 656	-0,1	199	-1,2	6 748 723	-0,2	233	-1,3
1995-1996	5 808 607	0,4	198	-0,6	6 630 830	-1,7	226	-2,8
1996-1997	5 856 055	0,8	198	-0,2	6 587 238	-0,7	222	-1,7
1997-1998	5 989 022	2,3	200	1,3	6 625 024	0,6	222	-0,4
1998-1999	6 209 756	3,7	206	2,8	6 801 486	2,7	226	1,8
1999-2000	6 395 380	3,0	210	2,2	6 884 155	1,2	226	0,4
2000-2001	6 798 531	6,3	222	5,3	7 126 343	3,5	232	2,6
2001-2002	7 269 977	6,9	234	5,8	7 433 514	4,3	240	3,2
2002-2003	7 827 195	7,7	250	6,5	7 827 195	5,3	250	4,2
2003-2004	8 324 176	6,3	263	5,4	8 097 448	3,5	256	2,5
2004-2005	8 758 213	5,2	274	4,2	8 365 055	3,3	262	2,3
2005-2006	9 281 879	6,0	288	5,0	8 674 653	3,7	269	2,7
2006-2007	9 877 071	6,4	303	5,3	9 053 227	4,4	278	3,3
2007-2008	10 544 771	6,8	321	5,7	9 457 194	4,5	288	3,5
2008-2009	11 449 955	8,6	344	7,4	10 035 017	6,1	302	5,0
2009-2010	12 314 197	7,5	366	6,3	10 764 158	7,3	320	6,0
2010-2011	12 651 596	2,7	372	1,6	10 859 739	0,9	319	-0,2
2011-2012	12 952 388	2,4	377	1,4	10 802 659	-0,5	315	-1,5
2012-2013	13 549 594	4,6	390	3,4	11 133 602	3,1	320	1,9
2013-2014	13 596 645	0,3	387	-0,8	11 072 187	-0,6	315	-1,7
2014-2015 ^r	13 881 916	2,1	391	1,0	11 087 793	0,1	312	-1,0
2015-2016	14 192 608	2,2	396	1,4	11 210 591	1,1	313	0,2

... n'ayant pas lieu de figurer

^r révisé

1. Il s'agit des dollars qui expriment le coût des articles en fonction de l'année où ceux-ci sont achetés.

2. Il s'agit des dollars d'une année de base précise qui sont ajustés en fonction de l'inflation ou de la déflation, ce qui permet de montrer les variations du pouvoir d'achat du dollar. On a utilisé l'Indice des prix à la consommation (IPC) pour calculer les dollars constants en fonction de l'année de base 2002 (2002 = 100). Il est à noter que les données historiques en dollars constants sont révisées annuellement puisque l'année de base du calcul change périodiquement. Les données de l'IPC utilisées pour calculer les dollars constants sont les données les plus récentes qui étaient disponibles au moment de la rédaction du présent article.

3. Les dépenses de fonctionnement totales comprennent les traitements, les salaires, les avantages sociaux et les autres dépenses de fonctionnement qui figurent dans le budget du service de police, de même que les avantages sociaux payés par d'autres sources publiques. Les recettes, les recouvrements et les coûts qui font partie des dépenses en immobilisations du service de police sont exclus.

4. Les coûts par habitant sont calculés au moyen des statistiques démographiques fondées sur les estimations postcensitaires provisoires fournies par la Division de la démographie de Statistique Canada.

Note : Alors que la plupart des données sur l'effectif policier obtenues dans le cadre de l'Enquête sur l'administration policière reposent sur le jour de l'instantané (le 15 mai 2016 pour les données les plus récentes), les données sur les dépenses portent sur l'année civile ou l'exercice (2015 pour les données les plus récentes).**Source :** Statistique Canada, Indice des prix à la consommation et Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière.